Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: [illegible], 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]
REDACTION:—[illegible], 16ème rue [illegible]

ABONNEMENT:
Un an, Canada [illegible]
" " Etats-Unis [illegible]
" " Europe [illegible]

J.-M. JUTRAS, Administrateur

18ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 20 février 1929 — No. 50

La Convention

Pourquoi Prince-Albert ?

Quelques-uns de nos amis du sud ouest de la province semblent mécontents du choix de Prince-Albert comme lieu de la prochaine Convention. Nous avons reçu à ce sujet quelques lettres demandant s'il serait trop tard pour opérer un changement et se réunir à Régina. Une paroisse menace de ne pas envoyer de délégués.

Il est évidemment impossible six semaines avant le Congrès d'en changer le lieu, alors que celui-ci a été annoncé publiquement. De plus des invitations ont été envoyées dans toutes les directions. La papeterie nécessaire a été imprimée avec le nom de Prince-Albert, et le cercle local a déjà fait un travail considérable de préparation.

Ce changement n'aurait pu être effectué que par une réunion conjointe des deux bureaux de direction de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. Pour le justifier, il aurait fallu pouvoir invoquer un fait nouveau qui n'existait pas lorsque le lieu de la Convention fut choisi.

Ce fait nouveau serait paraît-il l'absence momentanée de Monseigneur Prud'homme. Si nous regrettons très fortement une absence qui n'était point prévue, nous ne croyons pas que ce soit là un motif suffisant pour justifier le déplacement de la Convention. D'autant plus que nous avons de fortes raisons de croire que Monseigneur sera de retour parmi nous au moment de notre Congrès. De plus nous recevons une lettre très encourageante de Sa Grandeur Monseigneur de Régina, lettre que nous pourrons lire dans une autre colonne. Sa Grandeur nous assure qu'elle se rendra à Prince-Albert tenant à marquer toute sa bienveillance pour nos organisations nationales et pour le travail salutaire qu'elles accomplissent. Il est inutile d'insister sur l'immense plaisir que cette nouvelle causera à tous les délégués, mais plus spécialement à nos chefs.

Nous connaissons les avantages indéniables qu'offre Régina comme lieu de Convention. Le fait que c'est la capitale de la province, le siège du gouvernement, n'est pas un des moindres. L'auteur de ces lignes en est si convaincu que c'est lui qui proposa presque le choix de Régina en 1925 après une lutte très dure, et ce fut lui également qui contribua pour une bonne part à ce même choix en 1927. A ce sujet nous devons des remerciements à Monseigneur de Prince-Albert qui se rendit de bonne grâce à nos raisons, et n'insista pas pour avoir cette Convention de 1927 dans sa ville épiscopale bien qu'il en eût le tour.

En effet, de 1912 à 1920 nos conventions eurent lieu dans les principales paroisses canadiennes-françaises. Mais ce système offrait tant d'inconvénients qu'il fut décidé à la Convention de Gravelbourg en 1920 que les futurs congrès se tiendraient alternativement à Régina et à Prince-Albert. En 1925 un effort fut tenté pour ne pas tenir compte de cette décision, et les membres du Comité Général se souviennent encore des discussions qu'il fallut soutenir pour maintenir le choix de Régina.

En 1927, c'était donc le tour de Prince-Albert et les Franco-Canadiens du nord ne furent pas très satisfaits qu'on sacrifia leur ville en faveur de la capitale. Cependant malgré tout ils se rendirent en grand nombre à la Convention. Pouvons-nous une deuxième fois leur demander le même sacrifice? Il faut être juste pour tout le monde, et tenir compte des objections qui sont posées et de certaines situations que nous n'avons point créées.

Prince-Albert n'est pas central. Tout le monde l'admet. Pour nos amis du sud c'est l'extrême nord. Cependant plusieurs conventions provinciales s'y sont déjà tenues, et notamment celle des Municipalités il y a deux ans. Quelles raisons pourrions-nous invoquer pour ne pas nous y rendre alors que les autres organisations à un temps ou à l'autre arrivent à y tenir leur congrès.

Régina n'est pas très central non plus. Pour nos amis du nord, c'est le sud. Je comprends que les Franco-Canadiens de Willard par exemple à l'extrême sud ou de Storthoaks et Bellegarde à l'extrême est, devront faire un sacrifice considérable pour se rendre à la Convention. Mais les Franco-Canadiens de Arborfield, Shell River, Debden, Laventure, Spiritwood, Marcelin, St-Brieux, Périgord pour ne citer que ceux-là sont aussi éloignés de Régina que nos amis du sud le sont de Prince-Albert. Avons-nous le droit de les condamner à se rendre dans la capitale tous les deux ans? N'est-il pas à craindre que prétendant que les conventions soient faites spécialement pour le sud, ils ne finissent par ne plus s'y rendre.

Il ne faut pas perdre de vue que Prince-Albert n'est pas seulement une ville de 10,000 habitants, la quatrième ville de la province et l'une de celles appelées peut-être au plus grand développement. Pour nous, c'est quelque chose de plus que cela. C'est le siège d'un évêché; la ville épiscopale d'un évêque qui chaque année verse plusieurs centaines de dollars à nos organisations, et qui s'impose des sacrifices financiers considérables pour maintenir le Patriote. Nous n'avons pas le droit d'oublier cela, comme nous n'avons pas le droit d'oublier non plus que Prince-Albert est le centre des paroisses canadiennes-françaises du nord. Ces raisons, jointes à la décision du congrès de Gravelbourg, décision qui n'a jamais été renversée par un autre congrès, semblèrent si concluantes aux deux exécutifs qu'il n'y eut pas une seule voix discordante. Les délégués habitant le diocèse de Régina adoptèrent comme les autres le choix de Prince-Albert.

Je demanderais à nos amis du sud d'examiner ce problème dans toute son ampleur, non pas comme Franco-Canadiens du diocèse de Régina, mais comme Franco-Canadiens de la Saskatchewan, et pour le plus grand avantage national de tout le groupe.

Une abstention n'est pas une solution. Elle ne servirait que nos adversaires. Si l'on veut que toutes nos conventions futures aient lieu à Régina, il faudra soumettre cette décision au Congrès, et pour qu'elle soit adoptée, il sera nécessaire que les Franco-Canadiens du sud viennent en aussi grand nombre que possible. Ce n'est pas en restant chez eux qu'ils obtiendront le vote du Congrès. Je les préviens loyalement qu'ils trouveront des alliés dans le Nord si cette question est soulevée.

De très importants problèmes seront discutés à la Convention. Nous en donnerons une énumération d'ici peu, mais tout de suite nous tenons à mentionner l'étude du plan Baker que les journaux ministériels de cette province mais plus spécialement le *Star de Saskatoon* réclament à tous les échos et qui semble être une menace sérieuse pour nos écoles.

Il est important que toutes nos paroisses, tous nos districts d'école soient largement représentés. Comme le disait si bien Monseigneur Béliveau, il y a 3 ans, ces conventions sont les grandes manœuvres de l'armée franco-canadienne de la province, et une paroisse et un district d'école qui n'y participent pas peuvent être comparés à des bataillons qui désertent devant l'ennemi sur le front de la bataille. Les uns et les autres compromettent le sort de la lutte, et trahissent leurs frères d'armes. Si nous avons des comptes à régler ensemble, réglons-les, mais ne faisons pas profiter les adversaires de notre cause, des petites difficultés qui peuvent exister.

D'ailleurs notre groupe a fait ses preuves. Nous n'avons pas le droit de douter de lui. Nos frères du sud se rendront nombreux à Prince-Albert comme ceux du nord se rendirent nombreux à Régina en 1925 et en 1927.

Raymond Denis.

Une lettre de S. G. Mgr Mathieu

Régina le 5 février 1929

Cher M. Denis

Je veux me donner la joie d'aller vous dire que, si les forces me reviennent, je me ferai un devoir de me rendre à cette Convention du mois de mars qui se tiendra cette année à Prince-Albert. Quel bien font ces conventions. On y étudie, on y discute une foule de questions qui regardent le bonheur de nos compatriotes; on y cherche les meilleurs moyens à prendre pour faire respecter nos droits, pour travailler dans l'union et la concorde. J'espère que tous les Canadiens français de notre belle province se feront un devoir de se faire représenter à cette Convention qui produira de bons fruits et encouragera ceux qui se dévouent avec tant de zèle à l'utile Association dont nous devons tous désirer le développement.

Croyez toujours à mon sincère attachement et à mon entier dévouement.

O. E. MATHIEU,

Archevêque de Régina.

Les Activités de l'A. C. F. C.

NOMINATION DES DELEGUES

La paroisse de Prud'homme qui a toujours si généreusement fourni sa contribution à l'A. C. F. C. vient de nommer ses délégués à la convention. Ils sont au nombre de six en comptant les délégués des écoles. C'est beau, mais tenant compte de la proximité du lieu de la convention, ce n'est pas tout à fait suffisant. Nous espérons que d'ici la date du congrès, ce nombre pourra être porté à huit.

C'est là le chiffre de la délégation de Vonda. La soirée qui avait été organisée pour aider à payer les dépenses des délégués, a remporté un magnifique succès. M. Votrin, avec toute l'obligeance qu'on lui connaît, avait accepté de montrer des vues mises gracieusement à la disposition du Comité par le Canadien National. M. Dupuis, notre populaire agronome, a bien voulu nous donner une conférence sur les méthodes à employer pour maîtriser les mauvaises herbes, et toute la paroisse s'était rendue à la soirée.

MM. F.-X. Chaput, A. Dureau et R. Denis, représentant l'école du village, MM. C. Sauvé et A. Morleau, représentant l'école Gravson, seront en même temps délégués de la paroisse, avec en plus M. le curé Pierre et MM. D. Beaulieu et H. Simon.

Bellevue a aussi fait le choix de ses délégués. Ce sont: M. le curé Bernard et MM. Rosario Gareau, Léon Gaudet, A.-A. Gaudet, Médéric Gaudet, Léo Gravel, D. Savidan et Jos.-A. Gaudet.

Il y aura en plus les délégués des districts d'école. Bravo pour Bellevue!

Cette même paroisse a constitué de la façon suivante son bureau pour l'année courante:

Président, Rosario Gareau; secrétaire-trésorier, Joseph-A. Gaudet; directeurs, Médéric Gaudet, D. Savidan, A.-A. Gaudet, Wilfrid Gareau, Léon Gaudet; aumônier, M. l'abbé Bernard.

CONTRIBUTIONS

Nous avons le plaisir d'accuser réception de la somme de $[illegible] qui nous a été versée par la paroisse de Arborfield. Nous avions déjà reçu un autre versement de $[illegible] provenant du même comité. Nous remercions nos amis de cette si belle paroisse. Arborfield a toujours été à la tête de tous nos mouvements nationaux malgré son isolement relatif et figure dignement parmi nos groupes les plus dévoués et les plus patriotes.

Le comité de Ste-Marthe de Rocanville nous a aussi fait parvenir sa contribution pour 1928. Merci à ces dévoués patriotes qui se trouvent presque seuls à l'extrémité de la province, dans des conditions difficiles et qui n'ont jamais manqué une année d'acquitter leur contribution.

COTISATIONS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Voici la liste des commissions scolaires qui ont fait remise de leur contribution à l'Association des commissaires:

Pour l'année 1928

Cousmont, no 3138, St-Denis	$[illegible]
Calapelle, 2153, Candel	[illegible]
Moose Pound, 3712, Verwood	[illegible]
McPhail, 3231, Postels	[illegible]
Moose Lake, 3119, St-Brieux	[illegible]
Tully, 4358, St-Brieux	[illegible]
Dumont, 2[illegible], Birch River	[illegible]
Neville, 616, Lac Pelletier	[illegible]
Crystal Spring, 1921, Dumelan	[illegible]
Stobart, 5, Duck Lake	10.00
Pour l'année 1929	
Prince-Albert no 6	[illegible]
Montmartre, 1518	[illegible]
McPhail, 3231, Postels	[illegible]
St-Thomas, [illegible], Storthoaks	[illegible]
Stokala, 23, Wilkie-Ranch	[illegible]
Neville, 616, Lac Pelletier	[illegible]

Nous rappelons que les contributions de 1928 et 1929 devront être acquittées avant l'ouverture de la Convention.

AVIS AUX MEMBRES DU CLERGE

Nous serions infiniment reconnaissants à Messieurs les membres du clergé qui comptent pouvoir se rendre à la Convention de bien vouloir nous envoyer leurs noms au plus tôt. Nous voudrions pouvoir leur éviter l'ennui d'avoir à se chercher un logement, mais pour cela, il est nécessaire que nous sachions sur qui nous devons compter.

RESOLUTIONS

Quelques résolutions commencent à nous parvenir. Nous en remercions les auteurs. Il serait bon que les délégués qui désireraient soumettre certaines résolutions à la discussion de l'assemblée nous les adressent au plus tôt.

Nous en feront paraître un certain nombre dans le "Patriote" avant la Convention. Cette demande s'adresse d'une façon plus spéciale aux cercles et aux comités paroissiaux. Trop souvent on n'attend qu'au moment même de la Convention pour soumettre plusieurs douzaines de résolutions qui n'ont pas le temps d'être étudiées convenablement.

BILLETS DE CHEMIN DE FER

Une réduction avait été accordée sur l'achat des billets de chemin de fer aux délégués à notre dernière convention. Nous sommes actuellement en pourparlers avec les compagnies, et nous aurons probablement le même avantage cette année. Nous en reparlerons.

LETTRES DE CREANCE

Des lettres de créance pour la Convention des Commissaires d'écoles ont été envoyées cette semaine à tous les secrétaires des commissions scolaires. Ces lettres doivent porter le nom du délégué et le sceau du district et être signées par le secrétaire et par le président de la Commission quand le secrétaire n'est pas l'un des syndics.

Si par erreur d'adresse, quelques secrétaires n'avaient pas reçu les leurs, nous les prions de bien vouloir en réclamer immédiatement en s'adressant à M. Raymond Denis, à Vonda.

Les lettres de créance permettant d'assister à la Convention de l'A. C. F. C. seront envoyées sous peu aux secrétaires des cercles et aux curés des paroisses.

Nous insistons encore pour qu'on nomme les délégués le plus tôt possible et qu'on fasse connaître leurs noms au Secrétariat, à Vonda.

LAFLECHE, Sask.

Le comité paroissial de l'A. C. F. C. de Lafleche s'est réuni dimanche dernier au presbytère, sous la présidence de M. Paul [illegible], chef de région et de M. Wilfrid [illegible], président du Comité local.

Le sujet de cette assemblée était la cotisation du comité, l'élection des officiers pour 1929 et le choix des délégués à la convention générale de Prince-Albert.

Il fut décidé de donner le dimanche 24 février une grande partie de cartes et soirée au profit de l'A. C. F. C. Il y aura ce soir-là l'élection des officiers du comité paroissial pour 1929.

Le dimanche suivant 3 mars, il y aura au même profit une grande représentation de vues animées, ces vues seront tout spécialement choisies et seront morales et éducatives.

Le lundi de Pâques, il y aura une séance dramatique donnée par les artistes de Lafleche, également pour le profit de l'A. C. F. C.

Les directeurs de l'A. C. F. C. comptent sur la bonne volonté et le patriotisme de tous les paroissiens de Lafleche pour encourager les artistes, les organisateurs et en même temps procurer l'aide nécessaire pour soutenir nos organisations nationales, et continuer ainsi de protéger et cultiver dans l'âme de nos jeunes l'amour de la Patrie, de la langue et de la foi.

Et vos lettres à la maison T. Eaton?

Le "Patriote de l'Ouest" avait, dans son numéro du [illegible] courant, si je ne me trompe, demandé à ses lecteurs de bien vouloir écrire à la maison T. Eaton, à Saskatoon, pour lui suggérer de faire paraître dans ce journal des annonces en français.

Cette demande, si légitime a-t-elle obtenu de la part de nos compatriotes toute l'attention qu'elle méritait? Un point d'interrogation serait la seule réponse. Nous savons tous, et les faits prouvent le bien fondé de ce dire, que dans toute l'étendue du Dominion, une lutte est engagée par l'élément français pour la conservation de sa langue. Or, pour lutter, le courage ne suffit pas, il faut également avoir des munitions et celles-ci, dans le cas qui nous occupe, sont des espèces sonnantes et trébuchantes, comme disaient nos pères. Notre journal en a besoin; l'argent a toujours été, dans la paix comme dans la guerre, du moins le levier d'Archimède; pourquoi ne l'aiderions-nous pas à s'en procurer quand il nous en coûterait si peu, une simple lettre. Nous y trouverions tout avantage: aide indirecte à l'A. C. F. C., dont le "Patriote" est le porte-parole, plaisir de lire des annonces françaises d'une maison qui a toujours montré de la répugnance à en faire paraître, et, enfin, pourquoi le cacher? sentiment flatteur pour notre amour-propre. Sans se désintéresser de cette question primordiale qu'est la conservation de notre belle langue — et j'oserai presque dire de notre foi, dont la survivance en est le corollaire — la plupart de "Nos Gens" ne lui apportent qu'une aide plutôt négative. Ils sont tous, certes, pleins de bonnes intentions, mais celles-ci ne suffisent pas et font place, la plupart du temps, à la fâcheuse négligence. Beaucoup d'entre nous, après avoir lu l'entrefilet du "Patriote" ont assurément pris la résolution d'écrire à la maison T. Eaton, considérant TOUT NATURELLEMENT que c'était pour eux un devoir. Ils ont, malheureusement oublié le vieux proverbe qui dit de ne jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même; le lendemain, les occupations aidant plus ou moins, occupé le temps disponible, le résultat en a été que la résolution d'écrire a été laissée là et la lettre... aussi.

Aidons-nous, les uns les autres, les vaillants dirigeants de l'A. C. F. C., nos chefs en la matière, nous donnent l'exemple.

Soutenons notre journal, nous nous soutiendrons nous-mêmes. Sursum corda, haut les cœurs! Pour la victoire de notre foi et de notre langue.

RENATUS.

Postels, Sask.

La "Question Romaine"

Résumé du traité qui assure l'indépendance et la liberté du Pape

Rome. — Les traités réglant la question romaine viennent d'être signés par les représentants du Pape et du roi d'Italie. Peu après, l'on a affiché un communiqué officiel déclarant que la question romaine est résolue et l'accord entre le Vatican et le gouvernement italien, signé.

Les signataires ont assisté à la cérémonie, dans la salle du conseil au palais de Latran. Les textes, rédigés en italien, furent lus à haute voix, de manière à ce que tous pussent entendre. Puis le cardinal Gasparri signa le document avec une plume d'or, montée en or; le premier ministre Mussolini prit ensuite la plume et signa.

En dépit d'une pluie fine, l'immense place de Saint-Jean de Latran avait un aspect pittoresque. Les étudiants du collège de la Propagande, vêtus de leurs soutanes, alignés des deux côtés de l'entrée du palais, ajoutaient à la solennité de la cérémonie; ils représentaient toutes les nations et races du monde. Il y en avait de la Chine, des Philippines, du Japon, du Siam, de l'Afrique centrale, etc.

Il y avait aussi des Dominicains en robes blanches, des Franciscains en brun, des Augustiniens en noir et blanc; il y avait aussi ... et ... quelques religieuses et des ... mendiant, tous ... sant le froid et l'humidité.

Des touristes, guide rouge à la main, ne comprenant pas bien ce qui se passait; un grand nombre de prêtres de toutes les paroisses romaines se trouvaient aussi dans la foule.

Il n'y avait pas beaucoup de policiers, excepté quelques carabiniers, en grand uniforme, surtout occupés à écarter les photographes.

Les automobiles portant le cardinal Gasparri et M. Mussolini et leurs suite respectives, arrivèrent au palais à environ une demi-heure d'intervalle et entrèrent dans l'imposant édifice par un grand portail du côté ouest. Il n'y avait pas de garde spéciale à la porte, mais simplement le concierge habituel, qui portait son pardessus ancien avec boutons dorés, montrant en relief la triple couronne papale avec les clefs et la croix.

L'entrée du palais historique était décorée de fragments de marbre et de vieilles inscriptions françaises lorsque le pape Sixte V construisit le palais actuel. La seule illumination consistait en une lanterne antique dans laquelle on avait remplacé la chandelle par le gaz. L'électricité n'était pas encore installée.

Le cardinal Gasparri portait une soutane noire bordée de rouge, une ceinture rouge, un manteau et des gants rouges, un chapeau noir avec des glands d'or et rouges.

Le premier ministre Mussolini portait le frac et le haut de forme.

Les représentants officiels entrèrent dans le palais du Latran. C'était la première visite de Mussolini au palais.

Présentation des lettres de créance

Dans la grande salle du Conseil, éclairée par des grandes fenêtres, où les avait précédé le conservateur du Musée de Latran, S. E. le cardinal Gasparri et le premier ministre Mussolini échangèrent quelques paroles aimables. Ensuite ils présentèrent leurs lettres de créance.

Le cardinal Gasparri, s'adressant à Mussolini, lui dit qu'il était heureux de l'accueillir dans l'historique palais de Latran, dans une circonstance aussi solennelle.

Mussolini, à son tour, déclara qu'il était heureux d'être l'instrument du rétablissement de la paix entre l'Eglise et l'Etat.

Les seules personnes admises en dehors des personnages officiels étaient: Mgr Pacelli, représentant de la presse du Vatican, et M. Ferrelli, rédacteur en chef des communiqués officiels dans le cabinet Mussolini.

Lecture et signature du traité

Mgr Pacelli, représentant le Vatican, et M. Grandi, sous-secrétaire des affaires étrangères d'Italie, lurent ensuite le texte du traité rédigé en italien.

Puis ce fut le moment historique, le cardinal Gasparri s'approcha et signa le premier, suivi de Mussolini.

Le texte du traité ne sera pas publié avant qu'il soit ratifié à la Chambre. Toutefois, on en connaît depuis un résumé aux bulletins.

L'impression

Le texte du traité a été imprimé secrètement au Vatican par des ouvriers qui n'avaient pas la permission de sortir du Vatican ni de parler à d'autres personnes de l'Extérieur. Le Vatican possède une des plus belles imprimeries de Rome. Il y a aussi une autre imprimerie où personne ne peut pénétrer si ce n'est les hauts fonctionnaires du département d'Etat papal. Là sont employés de vieux imprimeurs qui ont passé leur vie dans cet emploi, de même que leurs pères et leurs grands-pères.

Importance des virgules

En corrigeant les épreuves finales, le Pape lui-même a montré, rapporte-t-on, qu'on se demandait s'il devait mettre un point-virgule ou virgule. "Il y a des cas, dit-il, où la présence ou l'absence d'une virgule modifie absolument la signification."

Indemnité de $39,375,000 comptant

Rome. — L'indemnité que le gouvernement italien versera au Pape a été réduite par les dernières changements apportés au traité et à la convention financière.

(Suite à la page [illegible])

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

S. E. le cardinal Rouleau Grand Croix de l'Ordre du Saint Sépulcre

Nous apprenons que S. E. le cardinal Rouleau, O. P., archevêque de Québec, est fait Grand'Croix de l'Ordre équestre et militaire du Saint-Sépulcre. La nomination a été faite par Sa Béatitude Mgr Louis Barlassina, patriarche latin de Jérusalem.

De plus un chapitre du même ordre sera prochainement formé à Québec et Son Eminence accepte d'en être le Grand Maître.

Une maison des Oblats de langue anglaise à Ottawa

Ottawa. — Les Oblats viennent d'établir, avec la permission de Mgr l'Archevêque une maison distincte de l'Université pour desservir la paroisse Saint-Joseph. Cette maison aura pour supérieur le R. P. Denis Finnegan, qui devient aussi curé de la paroisse Saint-Joseph, avec deux vicaires, les RR. PP. Killian et Carr.

Cette première fondation anglaise sera suivie prochainement d'une autre, qui sera une maison de missionnaires et de laquelle le R. P. Cornell fera partie. Ces deux maisons, une fois établies et pourvues de sujets, s'occuperont de trouver un local pour ouvrir un collège pour les jeunes gens de langue anglaise.

Daignault et 58 de ses compagnons se soumettent sans restriction

La "Canadian Press" nous transmet la dépêche suivante de Providence, R. I.: "Cinquante-neuf des sociétaires Franco-Américains catholiques du diocèse de Providence, excommuniés par la Congrégation du Concile le 3 avril dernier, ont décidé de se soumettre aux demandes de leur évêque, S. G. Mgr William A. Hickey; ils ont aussi déclaré regretter leurs poursuites civiles contre certaines corporations paroissiales et contre l'autorité diocésaine.

"Cette décision a été prise à une réunion tenue à Woonsocket, sous la présidence de M. Elphège-J. Daignault, avocat et journaliste, qui a conduit la campagne contre l'évêque et les paroisses, pour ce qu'il disait être un "usage illégal" des fonds paroissiaux."

"Cela marque la fin de difficultés religieuses sérieuses chez les Franco-Américains catholiques, difficultés qui ont ému la Nouvelle-Angleterre et le Québec. La soumission des 59 Franco-Américains est sans restriction. M. Elphège J. Daignault est de ce nombre.

CONVENTION GENERALE LES 19-20-21 MARS

La session fédéra

DÉBAT SUR L'ADRESSE

M. T.-M. Cayley, d'Oxford-Sud, a présenté l'adresse et M. C.-E. Ferland, le nouveau député de Joliette, l'a appuyée. [illegible]

UN RECORD

Dans le bref espace de cinq heures, [illegible]

PRÉSENTATION DE BILLS

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, a présenté en première lecture un bill pour amender la loi du service civil. [illegible]

[illegible]

L'ABOLITION DES TITRES

La Chambre a écouté l'après-midi par l'étude de quelques résolutions de députés. L'une était de M. Cahan, à propos de l'abolition des titres honorifiques. [illegible]

M. Cahan trouve étrange que les Canadiens puissent accepter, avec l'acquiescement du roi, des décorations de gouvernements étrangers quand ils ne peuvent en recevoir de leur propre souverain. [illegible]



Nouvelles politiques

Le serment devant le crucifix

Québec. — [illegible]

M. L.-A. Wilson, député de Vaudreuil démissionne. Il se fera semeur de bonheur

[illegible]

M. Bennett irait à la Chambre des Lords

[illegible]

Le Leader conservateur du Sénat

L'hon. sénateur W.-B. Willoughby, a été choisi leader conservateur du sénat, [illegible]

Les bienfaits de l'immigration avengle

[illegible]

Chanceux! Et les nôtres?

[illegible]

On demande la déportation de ces immigrants

[illegible]

L'immigration juive au Canada

[illegible]

Le sénateur Heflin sabitté

Washington. — [illegible]

Le parti ouvrier anglais optimiste

[illegible]

Le vote des femmes en Angleterre

[illegible]

L'Angleterre veut limiter les armements

Washington. — Sir Esme Howard, ambassadeur anglais, [illegible]

Un contrat de six millions

Ottawa. — [illegible]

Farine canadienne en Orient

Vancouver. — [illegible]

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

(S. M. XV, 16-19; S. J., XIX, 4-11)

Quand les soldats romains eurent fini de s'amuser de Jésus, ils le conduisirent au prétoire.

Pilate sortit de nouveau et dit au peuple:

"Voici que je vous le présente encore une fois, pour que vous sachiez bien que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation."

Il a sa parut en effet, portant la couronne d'épines et couvert du manteau écarlate.

"Voilà l'Homme!" dit Pilate.

Dès qu'ils le virent, les Pontifes et les satellites jetèrent ce cri: "Crucifiez-le! Crucifiez-le!"

— Prenez-le donc vous-mêmes et crucifiez-le! s'écria Pilate. Quant à moi, je ne le trouve nullement condamnable.

— Nous avons une Loi, répliquèrent les Juifs, et, selon cette loi, il faut qu'il meure! parce qu'il s'est donné comme le Fils de Dieu.

A cette parole, Pilate fut encore saisi d'un plus grand effroi. Etant rentré dans le prétoire, il dit à Jésus:

"D'où viens-tu?" (1)

Jésus ne lui fit aucune réponse.

"Tu ne me parles pas? reprit Pilate. Ignores-tu que j'ai le pouvoir de te faire crucifier, et que j'ai aussi le pouvoir de te délivrer?"

— Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, répondit Jésus, si tu ne l'avais reçu d'En-Haut. Et c'est ce qui aggrave le crime de celui qui m'a livré à toi.

(1) Traduit du ciel ou de la terre?

Une lettre du primat d'Espagne sur les sociétés neutres

Madrid. — Son Eminence le cardinal Segura, primat d'Espagne, dans une lettre pastorale, défend aux catholiques de s'affilier aux organisations secrètes, condamnant [illegible] les sociétés philanthropiques et toutes les autres organisations de même nature.

La lettre dit: "Nous en dégageons [illegible] commercial, [illegible] international, [illegible] neutres, prêchant une morale sans religion, ces sociétés [illegible] négation de la morale religieuse [illegible] par Jésus-Christ."

RIEN DE PLUS VRAI

[illegible]

* * *

Pour les âmes délicates, le bonheur est un bien qui n'est complet que lorsqu'il est partagé.

Le jubilé d'or de S. S. Pie XI

Lettre pastorale de Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O. P., archevêque de Québec et de Nos Seigneurs les Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie XI.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada,

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de Nos diocèses, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

I

L'univers catholique se prépare à célébrer, avec toute la dévotion de la piété filiale, le jubilé d'ordination de Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant. En effet, la date du 20 décembre 1929 nous donnera le cinquantième anniversaire du jour où Don Achille Ratti reçut, dans la basilique de Latran, la consécration qui fait les prêtres de Jésus-Christ pour l'éternité. Le lendemain, le jeune prêtre milanais célébrait sa première messe, dans l'église Saint-Charles au Corso [illegible] de saint Charles, il plaçait ainsi sa carrière sous le patronage du grand archevêque de Milan, qui a tant aimé l'Eglise de Dieu, et qui [illegible] le Pontife Romain.

N'est-il pas juste que l'Eglise du Canada mêle sa voix au concert de [illegible] qui vont s'élever de toutes les chrétientés de la terre, pour remercier le Christ [illegible] celui que, quarante-trois ans plus tard, deviendrait le chef visible de son Eglise, son Vicaire?

C'est pourquoi, Nos très chers Frères, les Archevêques et Evêques du Canada [illegible]

[illegible]

II

Le Seigneur qui a créé l'homme [illegible]

[illegible]

Cette Société religieuse n'est autre que la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ, et appelée le corps mystique du Christ. Aucune société ne pourrait exister sans une autorité suprême; de cette Eglise Jésus-Christ est le chef, de ce corps il est la tête. "La tête agit sur les membres par l'influx intérieur, par l'énergie vitale qu'elle leur communique, et aussi par le gouvernement extérieur qui les dirige dans leurs actions" [illegible]. Cette double fonction, le Christ l'accomplit dans son corps mystique. C'est ainsi que la grâce, produite par l'Adorable Trinité, est communiquée par Jésus à son Eglise comme le principe de la vie surnaturelle; c'est encore ainsi que le Christ lui transmet son pouvoir de gouvernement.

Cette communication s'imposait d'autant plus que le Christ devait retourner aux cieux et s'asseoir à la droite de son Père. La société par lui fondée sur la terre pour le salut du genre humain, ne pouvait cependant demeurer sans une autorité visible. Il lui donna donc un chef parmi les [illegible] [illegible] c'est le Pape, c'est celui que nous appelons le Vicaire de Jésus-Christ.

Comme il est de l'essence du vicaire qu'il ne tient qu'une seule personne [illegible]

[illegible]

III

[illegible]

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
[illegible]
Tél. 288
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien

[illegible]
DR. LÉO LANGLOIS
MEDECIN CHIRURGIEN
[illegible]
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien

[illegible]
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin-Chirurgien
[illegible]
PINKATOON [illegible] SASK.

Architecte

FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
[illegible]
ARCHITECTE [illegible]
[illegible]
REGINA, SASK.
John F. O'Leary, [illegible]

A LOUER

Avocat

ADRIEN DOYON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

[illegible]

La plus remarquable lettre que nous ayons jamais reçue d'un français.

Monsieur Jean Toutant envoie son épouse au Thomas [illegible] dernière [illegible] et voici une admirable lettre qu'il nous écrit nous priant de la publier.

Marquis, Sask.
le 27 janvier, 1929.

A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DES HEMORROIDES

Ce qui me fait écrire ces quelques lignes, c'est le souvenir de ce [illegible]

[illegible]

—Mon fils, Philias, il y a quelques jours ressentait de la douleur.

[illegible]

Jean Toutant,
Marquis, Sask.

[illegible]

[illegible]
[illegible], Winnipeg, Man.

VOYAGE SPECIAL A PARIS

[illegible]

PROFESSEUR JOSEPH DUMAIS

[illegible]

PACIFIQUE CANADIEN

Ornements d'Eglise

ARTICLES DE PIETE
CHASUBLERIE
ORFEVRERIE
BRONZES

Desmarais & Robitaille, Limitée

MONTREAL, 31 et 33, rue Notre-Dame Ouest. — OTTAWA, 121, rue Rideau.

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(avec hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèses, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta

BUREAU: 96, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

Téléphones: 2-3247 et 2-8963

CHURCH SUPPLIES WHOLESALE Limited

Angle 114ième Rue et Avenue Jasper
Boîte Postale 776. EDMONTON, ALTA.

J. CHATAIN, [illegible]

IMPORTATEURS DIRECTS D'ARTICLES RELIGIEUX, CHASUBLERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, STATUES, CHEMIN DE CROIX, ETC.

Assortiment des plus variés à prix très modérés.

Nous garantissons satisfaction. Très beaux choix d'Articles pour Première Communion.

On ne peut trouver mieux

DESIREZ-VOUS

du bon PAIN, des GATEAUX, et des PATISSERIES de toute première qualité?

Adressez-vous à

Modern Bread Co., Limited

Prince-Albert, Sask. — Téléphone: 2838

AVIS IMPORTANT

DESIREZ-VOUS acheter ou louer une ferme en culture, avec conditions faciles, dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta?
DESIREZ-VOUS vendre ou échanger votre ferme ou commerce quelconque?
DESIREZ-VOUS acheter ou vendre propriétés de Ville à Saskatoon?
DESIREZ-VOUS emprunter de l'argent sur votre ferme?
DESIREZ-VOUS acheter des Débentures quelconques?
DESIREZ-VOUS placer votre argent sur première hypothèque sur fermes ou propriétés de ville améliorées?
DESIREZ-VOUS assurer vos bâtisses contre les incendies?

SI OUI, Nous serons heureux de faire tout en notre pouvoir pour vous donner entière satisfaction, et vous ne vous engagez aucunement en rien en communiquant avec nous.

ARSENAULT ET TURCOTTE

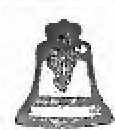
Placements, Prêts, Fermes, Assurances, Terrains, [illegible] et Débentures.

Bureau Temporaire [illegible] — Téléphone [illegible]

SASKATOON, SASK



Avis aux Municipalités



Nous avons en main 25 cloches pour les appels en cas d'incendie.

Nous pouvons sur demande, faire les installations de ces cloches. Nous en avons de différents poids et différents prix, à partir de $150.00 jusqu'à $500.00.

C. EMILE MORISSETTE LIMITEE

226 RUE LATOURELLE — QUEBEC

Santé aux "Educateurs" de l'Ouest

Proposée par M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, lors du diner offert à la Survivance canadienne-française de l'Ouest par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, au Château Frontenac le 21 décembre 1928.

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Vous m'avez confié l'agréable tâche de proposer "la santé des éducateurs de l'Ouest." Ce toste a une haute signification et je félicite la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de l'avoir mis au programme du banquet fraternel de ce soir. Il signifie que Québec se souvient des efforts de tous ceux des nôtres qui, depuis un siècle et plus, ont répandu la civilisation française et catholique sur l'immense territoire de l'Ouest canadien, depuis les premières lignes du Manitoba jusqu'à Vancouver, et de la frontière américaine aux glaces polaires.

Et parmi ces éclaireurs de la civilisation [illegible] les éducateurs [illegible] au maintien de notre langue et à la conservation de nos traditions religieuses et nationales dans ce vaste pays de l'Ouest, découvert et évangélisé par les nôtres?

La noble lignée de ces éducateurs remonte d'abord aux Provencher, aux Dumoulin, aux Taché, aux Laflèche, aux Faraud, aux Lacombe, aux Thibault, aux Bourassa et autres prêtres missionnaires qui, dès le début du dix-neuvième siècle, sous l'ombre de l'évêque de Québec, allèrent porter les lumières de l'Evangile aux peuplades encore barbares, [illegible] des bords de la Rivière Rouge aux rives du Mackenzie.

Elle remonte aussi aux Religieux et aux Religieuses qui marchèrent sur les traces des premiers missionnaires et enseignèrent les éléments de la culture française en même temps que le catéchisme et l'Evangile.

Elle comprend, sous les sujets des Sœurs Grises et des Sœurs de la Providence, les premières institutrices laïques qui [illegible] les distances pour aller apprendre à lire et à écrire en français aux enfants des vaillantes familles canadiennes qui, dès 1834, avaient suivi les missionnaires et s'étaient établi un domaine agricole dans la Mission de la Rivière-Rouge, aujourd'hui le centre du Manitoba. C'est ainsi que dans le rapport ou "Notice sur les Missions du diocèse de Québec", publié en 1838, on constate que deux demoiselles [illegible] dirigeaient chacune une école élémentaire, l'une à la Fourche et l'autre à la Prairie du Cheval Blanc. Ces deux institutrices avaient reçu leur éducation chez les Sœurs de la Congrégation de Montréal.

Cette chaîne d'honneur dans la suite des années d'un [illegible] et d'anneaux d'or où figurent les successeurs des premiers missionnaires, les Pères Oblats et leurs dévoués Frères convers, qui se livrent très souvent [illegible] les Sœurs Grises, les Sœurs de la Providence, et la [illegible] d'autres communautés religieuses de femmes, répandues dans les provinces de l'Ouest, et maintenant [illegible] de [illegible] le flambeau de la culture française et catholique; un [illegible] valeur dont le premier [illegible] placer [illegible] côté de l'église paroissiale: les Jésuites, premiers de l'enseignement classique dans l'Ouest comme ils le furent à Québec. Il y a trois siècles, et les Oblats leurs émules dans ce domaine comme dans celui des missions; quelques communautés de Frères poursuivant [illegible] l'œuvre d'éducation qu'ils font [illegible] les instituteurs et les institutrices laïques, nés dans l'Ouest ou dans la province de Québec, se consacrant à l'œuvre modeste des petites écoles, suivant à travers la prairie les groupes de familles canadiennes-françaises qui vont y fonder une paroisse, [illegible] de celles que ces derniers quittèrent jadis sur les bords du Saint-Laurent, enfin les maillons [illegible] de cette chaîne [illegible] des éducateurs de l'Ouest, ce sont les Collèges, évêques, de langue française, Canadiens ou Français, qui, depuis le premier en date, Mgr Provencher (1822) qui établit la plupart des églises qui font aujourd'hui l'honneur des provinces de l'Ouest et conservent à la langue française le rôle d'honneur qu'elle a toujours joué en ce pays depuis ses plus lointaines origines, au service de la Religion et de la Patrie.

Cette chaîne d'or que forment à des titres divers les éducateurs de l'Ouest, est sertie de pierres précieuses qui en relèvent singulièrement le prix. Mères de famille de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, vous êtes ces pierres précieuses dont l'éclat se reflète dans vos regards, dans les premiers éducateurs de cette belle et vaillante génération de Canadiens français qui marchent lentement à la conquête des immenses territoires que découvrit naguère La Vérendrye.

C'est au foyer, Mesdames, que vous apprenez à vos enfants à parler et à prier en français; c'est grâce à votre douce et persuasive influence que les meilleures traditions du Canada français se conservent dans vos familles et vos paroisses.

Honneur à vous, Canadiennes de l'Ouest! Québec, berceau de notre race, maison familiale où vit toujours l'âme de la France qui nous a donné le jour, Québec dépose à vos pieds l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance.

Educateurs et éducatrices de l'Ouest, s'il me fallait passer en revue tous les actes de courage et de dévouement qui marquent votre vie, le dernier serait un livre d'or qui aurait pour épigraphe: "[illegible] la [illegible] de nos institutions religieuses, littéraires et patriotiques [illegible] vigilantes, ils déjouent avec tact et vaillance les attaques de l'ennemi; le courage de leurs devanciers et l'exemple de leurs chefs religieux et civils les entraînent."

Continuez à bien parler la langue française, la plus belle qui soit au monde, et enseignez-la avec fierté et courage. Comme le disait un jour Mgr Laflèche: "Tenons à parler la première langue de l'Europe et [illegible] chez nous ce parrain [illegible] national."

Dans votre enseignement, maintenez le catéchisme à un rang d'honneur. A ceux qui vous diront que la religion catholique est devenue [illegible] avec Voltaire: Il ne peut y avoir d'absurdité dans une religion qui a satisfait l'intelligence de Descartes et de Bossuet.

A ceux qui prétendent que la religion catholique empêche de penser, répondez avec Thiers: "Je me flatte d'être de la société moderne. J'ai beaucoup étudié ce qu'on appelle la liberté de penser, et j'ai vu que la religion n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser."

Educateurs et éducatrices de l'Ouest, votre inlassable énergie, votre abnégation, votre patriotisme avisé vous placent au premier rang des défenseurs de la race française en Amérique.

Honneur à vous, honneur aux plus modestes comme aux plus élevés dans la hiérarchie enseignante.

Chers compatriotes de l'Ouest, c'est pour vos frères de Québec un sujet d'une vive émotion et d'une réelle fierté que de vous voir ici aujourd'hui en cette ville historique dont chaque rue, chaque monument, chaque place publique rappellent le passé d'une race qui veut vivre et qui vivra aussi longtemps qu'elle [illegible] dans ses rangs des lutteurs tels que vous.

C'est donc avec un enthousiasme sincère, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, que je vous invite à lever [illegible] la santé, au succès et au bonheur des éducateurs de l'Ouest.



Choses et autres

Une basilique à Ste Thérèse de Lisieux

Lisieux. — La multitude toujours croissante de pèlerins venant à Lisieux vénérer les reliques de la Petite Sainte rendait indispensable et même urgente la construction d'une église digne d'elle et des pèlerins. La modeste chapelle du Carmel est beaucoup trop exigüe pour l'affluence des foules accourues.

Seule l'édification d'une basilique pouvant recevoir les foules qui se dirigent vers Lisieux s'imposait.

Mgr Suhard, le nouvel évêque de Bayeux et Lisieux, vient de donner son approbation au projet présenté par l'éminent architecte Cordonnier, membre de l'Institut, projet grandiose et du plus haut intérêt artistique et religieux.

Les travaux commenceront au début du printemps prochain. Ils dureront de nombreuses années. Mais, bien avant leur achèvement, on pourra utiliser les parties terminées au fur et à mesure de leur disponibilité. On assure que d'ici deux ans environ les pèlerinages pourront prier dans la basilique en cours de construction.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus va enfin avoir à Lisieux une basilique digne d'elle.

Le prochain Congrès Eucharistique

Rome. — Le XXXe Congrès Eucharistique international, qui se tiendra à Carthage, en 1930, comme tout l'avons dit, et qui coïncidera avec le XVe centenaire de la mort de saint Augustin, aura pour thème fondamental: "Saint Augustin et la sainte Eucharistie."

Les autorités civiles ont donné l'assurance de leur collaboration, et le bey de Tunis a exprimé son agrément pour le choix du siège de ce congrès. On s'occupe déjà des travaux qui nécessiteront un tel événement. Une grande partie des réunions et des cérémonies aura lieu à Tunis. La solennité de la dernière journée et la grande procession se dérouleront à Carthage.

A Jérusalem on découvre le tombeau d'une épouse du roi Salomon

Le Caire. — Le journal "Al Mokattam" a raconté l'histoire d'une découverte sensationnelle faite à Jérusalem, où des fouilles entreprises récemment ont mis à jour le tombeau de la femme favorite du roi Salomon. Le tombeau qui vient d'être découvert est, dit-on, d'une magnificence sans exemple et est rempli de bijoux de grande valeur d'une beauté merveilleuse.

Le corps de la reine, enveloppé dans de riches couvertures piquées de pierres précieuses, est étendu dans un cercueil en or. A la tête, la reine porte une couronne de perles et d'émeraudes et, aux doigts, des bagues de saphir.

Une Maria Chapdelaine qui refléterait la vie de l'Ontario

Toronto. — Prenant la parole à la réunion de janvier des membres de l'Association des auteurs canadiens de la section de Toronto, le professeur Wrong a demandé: "Pourrons-nous trouver dans cette province un écrivain qui nous donnera une 'Maria Chapdelaine' reflétant la vie de l'Ontario comme l'ouvrage québécois reflète celle de la province de Québec où il a vu le jour?"

M. Wrong attache beaucoup d'importance à la peinture de la vie locale, si l'on veut écrire un ouvrage typiquement canadien. Le roman historique ne trouve pas beaucoup de faveur à ses yeux. D'après lui, le public lisant de ce jeune pays est trop occupé à faire de l'histoire pour avoir le temps de lire les romans du type du historique.

Le Sahara converti en jardin

UN PROJET A LA MUSSOLINI

On se rappelle par quel coup de maître Mussolini a rendu cultivable l'immense et dessécha campagne romaine. Un ingénieur américain a décidé de donner la réplique à l'entreprenant "Duce."

Il s'agit tout simplement de rendre fertile l'aride Sahara. D'énormes canaux relieraient la Méditerranée à ces dépressions du sol au-dessous du niveau de la mer. Par ce procédé seraient inondés le Shott Djerid, le Shott Jerid et une grande étendue de la Tripolitaine. Notre ingénieur Américain prétend qu'il pourrait ainsi créer trois lacs, de plus de 20,000 milles carrés de superficie, et d'une profondeur moyenne de 30 pieds. Des réservoirs d'eau, des canaux moins importants, des écluses assureraient l'irrigation du pays.

Si le projet de notre ingénieur se réalise les conditions atmosphériques du Sahara seront modifiées du tout au tout. D'abondantes récoltes pourront nourrir de riches troupeaux et des millions de colons pourront y fixer, avec profit, leur demeure.

Ces gigantesques canaux seraient pour le Sahara ce que le Nil est à l'Egypte.

On ajoute que Mussolini qui aime les choses grandes, puissantes, s'est déclaré enchanté d'un pareil projet.

Le projet est grand, en effet, mais il est probable qu'il se passera un grand nombre d'années avant qu'il n'entre dans le domaine des faits acquis.

Parlons mieux

DISONS:

La capote de l'automobile, mais non "le top."

Le camion-automobile ou l'autocamion, mais non le "truck."

Un fait auditoire, mais non "une belle audience."

Un comptable, mais non un "auditeur."

Cette personne est vive, alerte à l'ouvrage, mais non "d'avance."

Nous sommes en avance d'une heure, mais non "en avant."

Je suis quitte de lui, mais non "avec lui."

Etre fâché contre quelqu'un, mais non "avec quelqu'un."

Le babil des oiseaux, mais non le "babillage."

Bayer aux corneilles, mais non "bailler."

D'après l'abbé Etienne Blanchard.

Billet amer

Les lettres ambitieuses

"Tu ne réponds pas à des lettres nécessaires, pour cause des simplicités!" Peut-on dire: ne pas répondre à des lettres; ça le l'admets! pour le reste, on en reparlera!

Je l'admets! et vous l'admettez comme moi! Il n'y a rien comme de penser que c'est obligatoire, pour vous paralyser les ailes! vous vouliez, — comme on souffle une chandelle — l'inspiration!

Tout le monde aime à recevoir des lettres! c'est une des grandes joies de la vie, qui, entre nous, et entre parenthèses, en contient si peu! — Mais c'est assommant d'y répondre, de ca aussi tout le monde en convient!

Quand il faut enfin s'y mettre, ça devient une véritable maladie! Ça se déclare — disons comme la scarlatine — il y a des symptômes précurseurs, inquiétants. Au début, on commence par se dire: "Il faudrait que j'écrive!" on redit et répète la même chose, quelques heures, quelques jours, quelques semaines; ça varie, suivant la force de résistance du patient. Puis on augmente d'intensité: "Il faut que j'écrive!" voyez-vous, la fièvre monte de plusieurs degrés. C'est devenu une obsession, qui ne laisse plus de repos! Enfin, le paroxysme de la crise: "J'écris!" Il n'y a plus de remède possible. La tête bouillonne! Ça va! On fait les préparatifs nécessaires, on s'installe pour l'opération. Du papier devant soi, la plume à la main!

Mais la plume reste en l'air! et le papier immaculé! le papier qui vous regarde en-dessous, d'un air narquois, qui semble vous dire: "Ose donc, pour voir! Ce serait drôle!"

Ça vous intimide, cet air et ce papier! Ça vous énerve! Ça vous embrouille! du fait des hardiesses!

Alors, si on est un homme, on roule la feuille en boule et on le [illegible] à tour de bras dans le coin, avec une imprécation énergique et une phrase qui dirait — à l'autre, celui qui attend la lettre — chez quel personnage bien connu, on l'envoie!

Et rêveusement, on murmure, à sa chère moitié, qui fait semblant d'y croire et de n'avoir rien entendu: "Ecris donc à chose, hein? veux-tu? moi je suis si occupé!" et elle, de répondre gentiment: "Mais oui! certainement, avec plaisir! tu es si occupé!"

Si c'est une femme, c'est autre chose! On se dit, en toute sincérité: "C'est vrai, que je n'ai pas le temps! Après tout, j'écrirai demain!"

Et la plume enfin libérée, rassurée, sans contrainte et joyeuse, court, vole, s'élance vers les espaces infinis, et l'infini des espaces. — Et sans l'avoir préméditée, on écrit des pages et des pages merveilleuses! du moins, on le croit; c'est suffisant et ça nous suffit!

Et c'est ça que la qualifiez de simplicités! Peut-on... mais après tout, c'est bien contraire! Je ne dirai rien, ou si peu! et encore il ne faut pas s'y fier, ça paraît simple, à l'abord, ensuite, on s'aperçoit que c'est si profond que c'en est creux!

Morale. — Ne vous fiez à rien, ni à personne! Pas même à vous-même.

CHIN-CHIN.

Le C. N. R. décide d'acheter le chemin de fer de la Gaspésie et le "Quebec, Montreal and Southern Railway".

A sa dernière séance, le conseil d'administration des "Chemins de fer nationaux" a adopté une résolution en faveur de l'achat du chemin de fer "Quebec, Montreal and Southern Ry Co.," et du tronçon de réseau ferroviaire qui va de Matapédia à Gaspé, dit le "Devoir."

"Consummatus in brevi"

Mort de M. I. Dupras

Elève du collège Mathieu de Gravelbourg

Les portes de l'église viennent de se refermer. Compacte pendant la foule se disperse, se répand encore par les avenues; chacun, songeur, regagne le foyer.

Sur la grande route de l'ouest, suivi de plusieurs voitures, un corbillard emporte au cimetière un enfant de la paroisse, un élève du Collège, un choriste de choeur, un jeune homme, hier encore en pleine santé, aujourd'hui la proie du tombeau.

Ceux de noir, pleins de vie, six jeunes collégiens, ses confrères, dans la vingtaine, lui rendent le service de le transporter en terre. Celui que renferme le cercueil a vingt-cinq ans.

Nous dirigeant vers la grande croix, nous nous rappelons le mot de l'illustre cardinal Pie, évêque de Poitiers: "Il est des funérailles d'où s'exhale une odeur de vie."

[illegible]

De vingt à trente ans!...

Belle, consolante et généreuse fut la mort d'Irénée Dupras, élève de philosophie du Collège Mathieu, décédé le 4 février, à 7 heures du matin, à l'hôpital Saint-Joseph de Gravelbourg.

[illegible]

Le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, le malade en parfaite connaissance, renouvela le sacrifice de sa vie, dit ses adieux à ses parents, dit ses derniers conseils à ses confrères [illegible]

"Consummatus est in brevi."

Irénée Dupras

Rempli d'espérance, bien jeune encore, après de sérieux sacrifices, sur le point de voir se couronner le rêve de ses espérances: la fin de ses études classiques, la vie d'Irénée Dupras fut courte. Cette mort si tôt venue est un anneau brisé dans la courte chaîne de ses confrères. [illegible]

Il a travaillé

[illegible]

Il a aimé

[illegible]

Il s'est sacrifié

[illegible]

Paul POIRIER,
Philosophie.

La "Question Romaine"

(Suite de la page 1)

L'indemnité totale a été réduite de deux billions de lires, (environ [illegible]) à 1,750,000,000 de lires, dont 750,000,000 (environ [illegible]) seront payées comptant et le reste en obligations du gouvernement italien.

"C'est la volonté de Dieu"—Pie XI

Rome. — L'application du Droit canon dans tout le royaume d'Italie est l'une des plus importantes mesures qui aient été incorporées au Concordat qui accompagne l'accord conclu entre le Saint-Siège et le Quirinal autour de la Question romaine.

C'est le renversement complet du principe proclamé par le grand homme d'Etat piémontais, le comte de Cavour, père de l'unité italienne [illegible]

[illegible] se désintéressaient complètement l'Eglise de l'Etat.

Le Code civil se conformera au droit canon

Mussolini, [illegible] en adoptant la politique [illegible] au Concordat. Grâce à cet accord, les lois civiles seront modifiées en Italie pour se conformer au Droit canon. [illegible]

Seuls les mariages civils étaient légaux, en vertu de la loi italienne jusqu'ici, mais dorénavant, les mariages religieux seront également légaux. [illegible]

Le Pape sera plus libre dans le choix des évêques

[illegible]

Enseignement religieux obligatoire

La nouvelle Italie ayant complètement supprimé l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Dorénavant, cet enseignement sera obligatoire [illegible]

[illegible]

Code criminel spécial pour le clergé

[illegible]

[illegible] évêques. En cas d'arrestation, l'ecclésiastique sera détenu dans une prison séparée [illegible]

Le bras civil soutiendra l'autorité religieuse

[illegible]

Les prêtres et les moines [illegible]

[illegible]

Un incendie à l'hôpital de Portage-la-Prairie

Portage-la-Prairie. — [illegible] l'aile nord de l'hôpital général à Portage-la-Prairie. [illegible] $25,000 [illegible]

Mort de Sr Marie-Immaculée au Précieux-Sang

Ottawa. — [illegible]

[illegible]

Le meilleur pour les rhumes

[illegible]



-- PAGE AGRICOLE --



Le jardin de famille

(Suite.)

[illegible] certaines de nos légumes, si on veut qu'ils arrivent à maturité, il faut les semer, en avril, dans des caisses de semis, dans la maison ou dans une couche chaude.

SEMIS DANS LES CAISSES.

Les dimensions de ces caisses de semis ne doivent pas être plus de 24 x 14 pouces afin qu'elles entrent bien dans les fenêtres et reçoivent autant de soleil que possible. Elles ne doivent avoir plus de 3 pouces de profondeur. On perce le fond de la caisse de petits trous et l'on met ensuite un pouce d'épaisseur de paille raide ou de petites pierres, afin de faciliter le drainage, ce qui est très important. On remplit la boîte de terreau bien tamisé et on le laisse se réchauffer, avant de semer.

Le terreau à employer ne demande pas à être très riche, mais il doit être constitué de telle sorte qu'il ne se durcisse pas. Un mélange de terre de bois ou de tourbe décomposée avec de la terre de jardin et du sable, ferait un terreau idéal.

Après avoir nivelé et affermi le terreau dans la caisse, on sème en rangées espacées de un pouce et demi à deux pouces, couvrant les graines d'une épaisseur de terre de 2 à 3 fois leur diamètre et pressant légèrement la terre sur les graines, afin d'assurer une bonne germination. La caisse sera placée dans une fenêtre du côté sud de la maison, dans un appartement bien chauffé et là où la température ne sera pas trop élevée, dans la cuisine, par exemple.

Il faudrait arroser assez souvent, pour empêcher la terre de se dessécher et pas plus. Pour que les plants poussent droits, il faudra tourner la caisse tous les trois ou quatre jours, sans quoi les plants pousseraient inclinés vers la fenêtre.

Quand les plants auront atteint un pouce et demi de hauteur, il faudra les repiquer ou transporter dans d'autres caisses, à une distance de deux pouces en tous sens. Dès que les plants se nuisent [illegible] on repiquera une seconde fois à une distance de quatre [illegible] dans le cas de tomates, par exemple.

[illegible] les transporter en pleine terre, le [illegible] à la température du dehors.

[illegible] CHAUDE.

[illegible]

Pour [illegible] et tomba [illegible] à [illegible] le couvercle et l'empêcher de chauffer [illegible] en l'étendant en couches [illegible] dans la couche au [illegible] le mélangera tous les [illegible] bien en fermentation on remuera [illegible] servir.

Au temps de faire la couche, on fera d'abord un lit de fumier, qui excédera le cadre de la couche de un pied et demi tout le tour. On superposera le fumier par couche, ayant soin de bien le tasser et de le mélanger, afin d'en faire une masse aussi homogène que possible. L'épaisseur de la couche de fumier dépendra de la date où l'on fait la couche chaude. Au commencement d'avril, une épaisseur de 18 pouces serait nécessaire, tandis qu'à la fin du même mois, [illegible] à 10 pouces serait suffisant.

Sur ce lit de fumier, on pose le cadre de la couche et sur le cadre les châssis. On fera ensuite ce qu'on nomme le réchaud et qui consiste à mettre autour du cadre un pied carré de fumier, afin d'empêcher toute perte de chaleur.

On laisse écouler une journée avant de mettre le terreau dans la couche. Une épaisseur de 6 pouces est amplement suffisante. Le terreau à employer devrait être de même composition que celui indiqué pour les caisses de semis.

La couche complétée, il faudra attendre pour semer ou planter, que le fumier ait jeté son feu, c'est-à-dire quatre à cinq jours. Pendant cet intervalle, on mélange le terreau tous les jours. Une fois la couche plantée ou semée, il faudra encore, tous les jours, donner de l'air, en ouvrant les châssis pour une période de temps qui varie avec la température du dehors. Donnons plus d'air, à mesure que la saison avance, de sorte que le temps de la transplantation en pleine terre arrivé, les plants seront absolument acclimatés à la température du dehors.

On arrosera souvent et peu à la fois, tant que les plants n'auront pas un pouce de haut. On arrosera de préférence dans l'avant-midi afin que la couche ait le temps de se réchauffer avant la nuit. Tous les soirs on recouvrira les châssis de la couche avec des couvertes, et cela tant qu'il y aura du danger pour les gelées.

REPIQUAGE ET TRANSPLANTATION.

Dès que les plants s'entrenuisent, il devient nécessaire de les repiquer. Les plants à repiquer ou à transplanter doivent d'abord être arrosés copieusement et être enlevés avec leur motte de terre, afin de ne pas trop briser les racines. En replantant, on aura la précaution de replacer les racines dans leur position normale. Le point important est de bien tasser la terre autour des racines, et arroser le pourtour des racines. Le plant transplanté d'un être [illegible] copieusement et abrité pendant une couple de jours contre les rayons ardents du soleil. On choisira, de préférence, un temps [illegible] pour transplanter.

Arthur DE JAIS,
[illegible]

Cours du grain fourni par
La CIE PARENT, Limitée
Prix déclarés à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 15 février 1929

GRAINS		Lun. 11	Mar. 12	Mer. 13	Jeu. 14	Ven. 15	Sam. 16
Blé No 1 Nord	marché fermé	125.6	127.1	128.2	130.5	129.6	128.1
2 Nord	"	123.4	123.3	122.8	126.6	125.3	124.3
3 Nord	"	118	118.0	120.3	121.7	121.3	120.8
Avoine 2 CW	"	73.2	73.7	74.1	74.1	73.6	73.1
3 CW	"	63.4	64.1	64.3	64.3	63	63.3
Orge 3 CW	"	74.4	78.2	78.4	78.5	78.2	73.2
4 CW	"	72.4	73.2	73.4	73.5	73.3	72.2
Lin 1 NW	"	207.6	210.4	209	207.6	204	203.4
2 CW	"	200.6	205.4	204	202.6	199	198.4
Seigle 2 CW	"	111	114.6	113.6	116.1	114.2	113.3

Prix sur voie (track)

Base Blé 1 Nord	"	123.6	127.4	128.5	129.7	129.2	128.5
Avoine 2 CW	"	71.2	71.2	72.1	72.1	71.6	71.4
Orge 3 CW	"	77.5	78.6	78.4	78.5	78.9	77.6
Lin 1 NW	"	206.6	209.4	210	208.6	206	204.4
Seigle 2 CW	"	111	141.4	113.6	116.3	111.3	113.3

Options

Blé Mai	"	129.6	131.4	132.3	133.7	133.2	132.3
Juillet	"	131.4	129.3	134.3	135.4	135.2	134.2
Octobre	"	129.6	131.0	133	134.2	133.3	132.6
Avoine Mai	"	62.2	61.7	62.3	62.1	61.6	61.5
Juillet	"	60.1	60.6	61.2	61.2	60.6	60.2
Octobre	"	55.2	55.4	56	56	55.6	56.5
Orge Mai	"	80.4	81.2	81.1	81.2	80.2	80.3
Juillet	"	80	80.2	80.7	80.6	80.3	79.6
Octobre	"	73.7	74.3	74.4	74.3	74.4	73.4
Lin Mai	"	210.6	213.4	209	211.6	208	207.4
Juillet	"	207.1	210.3	210	209	206.6	205.4
Octobre	"						
Seigle Mai	"	115	118	117.2	119.3	118.1	119.7
Juillet	"	112.3	114.4	114.3	118.4	115.2	114.4
Octobre	"	105.6	108.3	108	110	109.3	108

Adapter la culture aux conditions locales

Comment se fait-il que certains fermiers réussissent là où d'autres [illegible] la question? Une des raisons, selon le professeur [illegible], du département des sols, de l'Université de la Saskatchewan, est que ces fermiers, commercent par étudier les conditions locales, sol, climat, et y adaptent leur système de culture. [illegible]

[illegible]

Le département de [illegible] le rapport sur la nature des différents sols [illegible]

La culture du blé à Calcutta

Ottawa. — Le Bureau fédéral de la statistique a reçu un câblogramme du département des Statistiques [illegible] de Calcutta, Indes, mentionnant que la deuxième estimation officielle de la superficie en blé de la saison 1928-29 est de 31,221,000 acres, comparativement à 30,211,000 acres, estimation finale de 1927-28, et 31,004,000 acres, moyenne des cinq années, 1922-26. Comparativement à 1927-28, il y a une augmentation de 3.6 pour cent, et comparativement à la moyenne de cinq ans, diminution de 0.5 pour cent.

AVICULTURE

Les broyeurs d'os

Les broyeurs d'os, sont d'une grande utilité en aviculture. Ils permettent:

1o D'obtenir de la farine d'os absolument sans coquille avec des os frais, cuits ou dégraissés;

2o De moudre les coquilles d'huîtres et d'oeufs, râper les tourteaux, les racines et tubercules et tirer parti aussi de tous les produits de l'exploitation agricole.

3o De concasser le maïs, les grains et les légumes secs.

Les broyeurs d'os, permettent d'utiliser avantageusement les aliments de valeur commerciale presque nulle, mais dont la valeur nutritive est élevée. Aussi l'os frais, cuit ou [illegible] pour le rendement de la basse-cour. Il améliore d'une façon très sensible une pâtée pauvre en substances nutritives. Avec les pâtées aux carottes, il augmente la ponte d'hiver rapidement. Les oeufs [illegible] aux volailles, et procure des bénéfices appréciables.

A la mue, l'os frais cru assiste rapidement le plumage et avance la ponte. Il assure la solidité des coques et des poussins, en donnant à l'ossature des volailles bien constituées.

A défaut d'os, la farine de coquilles d'huîtres et d'oeufs, coquilles fournit le calcaire que les poules ne trouvent pas très souvent en quantité suffisante. Les poules, privées de cet élément fournissent des oeufs hardés, c'est-à-dire sans coquille. Les régions d'élevage de bétail, productrices de tourteaux, [illegible]

[illegible]

IL FAUT LES "ECRAPOUTIR"

Si le poulailler et les poules sont infestés de poux et de mites, il n'y a pas de profit à attendre de la basse-cour. [illegible]

[illegible]

Quant aux mites, il n'est pas si facile de les détruire. Elles ne se répandent pas en général sur les volailles, comme des poux. Ce n'est que [illegible]

[illegible]

Le lecteur comprendra par ce qui précède combien il est avantageux, d'avoir dans le poulailler tous les nids, les juchoirs, les planches à fiente, mobiles et détachables afin que le nettoyage et la désinfection puissent se faire facilement. Si ces accessoires sont fixés dans votre poulailler, profitez du premier jour de beau pour les changer et les faire mobiles. Ce sera du temps bien employé.

La bonne cuisine

FEVES AU LARD

Faire tremper trois tasses de fèves dans l'eau froide toute la nuit; le matin, les égoutter dans l'eau fraîche et froide, les faire bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres; [illegible] un quart de livre de lard salé, enlever la couenne, le couper par petites tranches. Les fèves cuites, placer une épaisse couche de fèves dans un pot de grès, disposer sur le dessus deux ou trois tranches de lard jusqu'à ce que le pot soit rempli. Ajouter un quart de tasse de mélasse, [illegible] de moutarde en poudre, du sel, du poivre et assez d'eau bouillante pour couvrir les fèves. Faites cuire six heures dans un four modérément chaud.

SOUPE AUX FEVES

Mettre une chopine de fèves dans un demi-gallon d'eau froide, laissez-les jeter un bouillon et enlevez l'eau; remettez assez quantité d'eau tiède et faites bouillir jusqu'à ce qu'elles s'écrasent; faites frire dans du beurre de l'oignon que vous hachez bien fin, ajoutez-le [illegible] et sel, mêlez le tout et au moment de servir votre soupe bien cuite, [illegible] en brassant au dernier de sel ou de crème.

EXCELLENT GATEAU AUX FRUITS

Une tasse de sucre brun, une demi-livre de beurre, une demi-tasse de mélasse avec un peu de soda, une demi-tasse de lait sur, deux oeufs, une demi-cuillerée à thé de clou, cannelle, muscade, une demi-livre de raisins Sultana, une demi-livre de Corinthe, une demi-livre d'amandes, de l'écorce de fruits si désiré. Mêlez avec de la farine pour faire une pâte très épaisse. Faites cuire au four lent.

BISCUITS A LA VANILLE

Deux oeufs, une tasse de sucre, une demi-tasse de beurre, [illegible] saindoux, 2 cuillerées à thé de vanille, une demi-cuillerée à thé de soda, [illegible] cuillerée à thé de poudre à pâte.

Mélangez le sucre, les jaunes d'oeufs bien battus et le beurre fondu. Ajoutez une partie de la farine tamisée avec la poudre à pâte et le sel, les blancs d'oeufs bien battus, la vanille et assez de farine pour rouler. Rouler bien mince, couper et faire cuire.

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 101; no 2, 97; [illegible] 91; no 4, 86.

Marché aux Grains de Winnipeg

Blé—No 1 nord, 130 3-8; no 2 nord, 127; no 3 nord, 122 1-8; no 4, 113 5-8; no 5, 105 1-8; no 6, 96 7-8; fourrage, no 7-8; voie, [illegible]

Avoine—No 2 C.W., 73 1-4; no 3 C.W., 63 1-2; extra 1 fourrage, 63 1-4; no 1 fourrage, 53 1-2; no 2 fourrage, 58 5-8; rejetée, 47 3-4; voie, 71 1-4.

Orge—No 3 C.W., 77 7-8; no 4 C.W., 72 5-8; rejetée, 70 5-8; voie, 77 3-8.

Lin—No 1 N.W.C., 203; no 2 C.W., 202; no 3 C.W., 192; rejeté, 193; voie, 208.

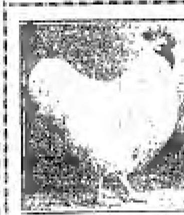
Seigle—No 2 C.W., 114 7-8; no 3 C.W., 108 3-8; rejeté 2 C.W., 107 3-8; rejeté, 106 3-8; voie, 114 7-8.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Les arrivées de fin de semaine très peu nombreuses, de même que les ventes.

Le marché aux porcs est un peu plus élevé pour les ovars, les [illegible], "bacons" se cotent à 10.25 et les "thick smooths" à 9.55.

Voici les dernières quotations: bouvillons, bons, 7.50 à 8.00; génisses, bonnes, 7.00 à 7.75; vaches, bonnes, 6.00 à 6.50; [illegible] "feeders", bons, 6.00 à 7.00; veaux, bons, 8.00 à 9.00.



REVENUS PROPRES AUX FERMIERS

Dans une période de temps limitée, les Cartels du Blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont opéré le fonctionnement des élévateurs ruraux et terminaux du Cartel, ils ont passé aux membres du Cartel un surplus de $4,631,970, EN PROFITS.

Les élévateurs du Cartel du Manitoba ont un système un peu différent de celui de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'Association locale des Élévateurs du Cartel du Manitoba verse à chaque élévateur un paiement annuel de 10% pendant 10 ans. Le Cartel du Manitoba depuis quelques mois a commencé de construire ou acheter des élévateurs terminaux en plus de celui qu'il possédait déjà à Saint-Boniface. Ajoutons de plus qu'il n'écoule point de grain si ce n'est en clair par ses agences secondaires, de sorte que l'excédent des profits distribués par le Cartel des Élévateurs du Manitoba est moins considérable que celui du Cartel des Élévateurs de la Saskatchewan et de l'Alberta. L'an passé il n'y eut même point de profits excédents.

Le Cartel manipule le commerce du grain à leurs MEMBRES, A DES PRIX BEAUCOUP PLUS BAS QUE LES ELEVATEURS SUBSISTANT PAR EUX-MEMES, ainsi les Élévateurs du Cartel ont donné en profits clairs à leurs membres la somme [illegible] de cinq millions de dollars.

Quelle partie de leurs profits les élévateurs privés ont-ils retournée à leur clientèle fermière? Combien de millions ont-ils rapportés à leurs propriétaires? Quels intérêts les fermiers, s'ajoutant aux élévateurs autres que le Cartel, ont-ils obtenus après avoir payé des sommes considérables? La réponse est celle-ci—zéro—rien!

Le gain de ces derniers est seulement la petite fraction des millions de dollars que le Cartel donne en profits à leurs fermiers plutôt que d'augmenter les comptes de banque individuels des négociants privés. Et avec tout cela, il nous est encore difficile de démontrer aux fermiers canadiens leur grand avantage depuis l'existence du Cartel, car tous les producteurs de blé sont les protégés du Cartel. Les chiffres de ces trois dernières années démontrent que les membres du Cartel ont reçu une moyenne de QUATRE A NEUF SOUS PAR BOISSEAU DE BLE, ce qui n'a pas eu lieu chez les autres fermiers, ET PRES DE LA MOITIE DU BLE ECOULE A L'ETRANGER L'A ETE PAR DES AGENCES EN DEHORS DU CARTEL.

SI VOUS CONSIDEREZ QUE LES COMMERCANTS PRIVES PEUVENT FAIRE MEILLEUR USAGE DE VOTRE ARGENT ET QU'ILS ONT BESOIN DE BENEFICIER DE PLUS GROS PROFITS QUE VOUS-MEMES, DELIVREZ VOTRE MARCHANDISE A CES COMMERCANTS DE GRAINS.

SI, D'UN AUTRE COTE, VOUS TROUVEZ PLUS AVANTAGEUX LE MANIEMENT DU GRAIN A VOTRE PROPRE BENEFICE, JOIGNEZ LE CARTEL.

Canadian Co-operative Wheat Producers Ltd.

Manitoba Wheat Pool	Saskatchewan Wheat Pool	Alberta Wheat Pool
Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Calgary, Alta.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WAKAW, Sask.

SANCTUAIRE DE LA PETITE THERESE

WOLSELEY, Sask.

ZENON PARK, Sask.

MONTMARTRE, SASK

MEYRONNE, Sask.

PONTEIX, Sask.

Nouvelle planète

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA FERME FLEURIE

PAR H. LE MIERE

— 16 —

Prince-Albert

[illegible]

SASKATOON, Sask.

[illegible]

REGINA, Sask.

[illegible]

Les bêtes fauves sortent des bois

[illegible]

[illegible]

Froids terribles en Europe

[illegible]

Ce qui fait le succès du système éducationnel de la Saskatchewan

[illegible]

[illegible]

WILLOW BUNCH, Sask.

[illegible]

Statistiques de l'année 1928.

[illegible]

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations salles, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 3 insertions pour $1.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDE

[illegible]

LINEUX, Sask.

[illegible]



AVIS

[illegible]

CHAS STEWART
Ministre de l'Intérieur.

ON DEMANDE

[illegible]

POSITION DEMANDEE

[illegible]

HOMMES DEMANDES

[illegible]

A VENDRE

[illegible]

POUSSINS PURE RACE

[illegible]

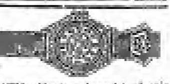
TABAC! TABAC!

[illegible]

DIVERS

[illegible]

[illegible]



[illegible]

P. E. LEGARE
Dept. 112 [illegible], rue Voltaire
MONTREAL